

LA PRÉSIDENTE :

1585

J'inviterais maintenant monsieur Alexandre Maquet des Ateliers Artisans, art et bâtiment .
Bonjour, Monsieur. Je vous inviterais à nous présenter votre collègue pour les fins de
sténographie, s'il vous plaît.

1590

M. KYLE IRVING:

Mon nom est Kyle Irving.

LA PRÉSIDENTE :

1595

Oui.

M. KYLE IRVING:

1600

Donc...

M. ALEXANDRE MAQUET:

Et moi, c'est...

1605

LA PRÉSIDENTE :

C'est vous... c'est monsieur... je m'excuse, alors... voilà...

1610

M. KYLE IRVING:

Bonjour, Madame la Présidente.

LA PRÉSIDENTE :

1615

Bonjour.

M. KYLE IRVING:

1620

Bonjour, Madame la Commissaire. On aimerait se présenter en tant que représentants, pour dire la même chose, de la communauté d'artisans qui travaillent en architecture et bâtiments et, donc, souvent, en restauration du patrimoine bâti. On a déposé un mémoire évidemment qui porte sur nos propositions et notre vision pour peut-être construire ou adapter un bâtiment existant pour abriter une communauté d'artisans et, évidemment, ça, ça s'inscrit, comme plusieurs

1625

personnes ont déjà mentionné, potentiellement dans une zone tampon pour protéger une barrière importante entre un potentiel secteur de développement résidentiel et l'industrie qui est déjà présente dans le secteur.

1630

Notre projet est en fait né d'un besoin de la communauté des artisans et c'est par après qu'on a eu la chance de se connecter avec plusieurs personnes qui ont déposé d'autres mémoires, dont les Forges de Montréal et évidemment le mémoire du Regroupement du bureau d'architecture, l'OEUF, qui a accueilli notre projet comme étant particulièrement adapté en fait pour répondre à ce besoin.

1635

Comme on a mentionné dans le mémoire, on pense aussi que c'est important de préserver des zones qui seraient adaptées et laissées à l'industrie légère et lourde parce que, comme on le dit dans le mémoire encore, les artisans ne sont pas des artistes et donc le genre de locaux qu'il nous faut pour exercer nos métiers est très différent. Donc, souvent, on parle de problèmes de bruit, de poussières, de livraison par des camions lourds.

1640

Donc, en formulant le mémoire, on a vu qu'il y avait peut-être une symbiose vraiment intéressante à faire avec les possibilités de redéveloppement du quartier et on est très heureux, à date, du déroulement. Tu avais d'autres commentaires?

M. ALEXANDRE MAQUET:

1645

Non, c'est ça. Bien, on va partager le micro. Alors, c'est ça. Et puis, surtout, c'était surtout à l'origine du projet, c'était le constat qui devenait... que ça devenait de plus... ça devient de plus en plus difficile pour les artisans de loger leurs entreprises et leurs ateliers à Montréal. On a vu dans Griffintown plusieurs de nos collègues qui ont été obligés de quitter complètement parce que même des bâtisses industrielles sont convoitées pour le développement immobilier et, en fait, ces bâtisses qui ont au départ une vocation industrielle deviennent complètement inaccessibles parce que les loyers augmentent et puis, surtout, on ne peut plus être... on ne peut pas... comme quelqu'un qui, par exemple, comme moi, je taille la pierre, quand je taille de la pierre, bien je fais du bruit, puis je fais de la poussière, puis j'ai de la machinerie lourde, puis j'ai des camions qui livrent des pierres et tout ça.

1650

1655

Donc, de plus en plus, on nous demande de quitter ces endroits, il y a moins de zones industrielles avec qui on est compatibles. Donc, c'est sûr que ça, ça fait partie de la problématique.

1660

M. KYLE IRVING:

L'autre enjeu qu'on trouve important, c'est qu'en plaçant ce potentiel espace voué aux artisans, ça ramène le rôle des artisans au sein de la métropole parce que, on entend souvent, dans les dernières années, avec la destruction de plusieurs maisons patrimoniales, telle la maison Boily, des Moulins, voilà, on perd les artisans qui peuvent faire les travaux pour sauver ces bâtiments-là, puis qui savent comment intervenir pour les sauver et il y a une déconnexion assez importante entre le public, qui croit que des gens, par exemple, qui taillent la pierre ou qui font des moulures de plâtre, n'existent plus. Puis, pourtant, ce n'est pas du tout vrai.

1665

1670

Donc, on s'est un peu inspirés du modèle des Forges qui a très bien défendu le patrimoine immatériel et les savoir-faire de la Forge, qui ont vraiment eu, on peut dire une double

1675 utilisation de leur bâtisse. Ils ont créé un centre de savoir-faire pour les professionnels et les gens qui veulent peaufiner leur savoir-faire et, ça, c'est quand même un groupe très particulier.

1680 Mais ils ont aussi un volet très important qui fait un lien entre le public qui, probablement va jamais devenir forgeron, mais qui vient pour une fin de semaine faire du *team building*, découvrir, savoir qu'il y a des gens qui peuvent réparer leur garde-corps qui s'adonne à être original à leur bâtisse de 1910. Puis, plutôt que de faire affaire avec un entrepreneur qui va conseiller de jeter ça à la poubelle parce qu'il n'y a plus personne qui peut restaurer ça, bien, évidemment, si le public a ce lien direct là avec les artisans qui ont le savoir-faire, ils peuvent avoir une meilleure information. Donc, on trouve important que ce pôle-là ne soit pas, par exemple, expatrié très loin de la ville parce qu'il y a aussi ce manque de connexion au public.

1685 Évidemment, aussi, d'un point de vue plus terre à terre, les bâtiments qui sont, entre guillemets, historiques, sont souvent dans les quartiers près du Bridge-Wellington en arc de cercle. Donc, on peut aller jusqu'à Montréal Ouest, Rosemont, mais, évidemment, si on s'expatrie à Laval, on augmente les déplacements, on augmente la congestion pour entrer à la ville chaque matin. Donc, il y aurait plusieurs avantages à accueillir ce projet-là et on a vu une très belle ouverture de la part des autres acteurs qui se sont tous montrés très intéressés à accueillir ce qui a un peu été décrit comme un musée dans certains mémoires, je crois, mais on croit qu'on serait un meilleur musée, en fait.

1690 **M. ALEXANDRE MAQUET:**

1695 L'idée, donc, c'était de... on s'est basé sur des exemples qui existent déjà comme les grands ateliers en France...

1700 **LA PRÉSIDENTE :**

En France, oui.

M. ALEXANDRE MAQUET:

1705 Ou le studio Mumbai en Inde. Puis notre objectif, ce serait de créer un espace d'ateliers pour les artisans qui soit pérenne, c'est-à-dire qu'on ne nous propose pas d'installer un atelier avec tout ce que ça comporte comme logistique pour trois ans et puis au bout de trois ans, on ne sait pas si on va pouvoir rester, ça devient vraiment très compliqué.

1710 Aussi, une partie de la problématique, c'est que, comme dans beaucoup de secteurs professionnels, il y a un manque de main-d'œuvre, il y a un manque de... il y a un problème de relève et c'est beaucoup lié au fait qu'il y a peu ou pas du tout de formation dans certains métiers artisanaux, comme il n'y a pas vraiment... il y a une école, par exemple, de taille de pierres. Mais je ne sais pas s'il y a des écoles de restauration de plâtre ni, d'ailleurs, de restauration en général, de restaurateurs en général.

1720 Donc, c'est, pour nous, c'est important de créer un espace aussi de formation parce que c'est quelque chose qui est de plus en plus en demande, comme on le voit, par exemple, le Conseil des métiers d'art commence à donner de la formation de plus en plus, mais manque d'espace pour donner ces formations. Même la Commission de la construction du Québec n'a pas toujours les lieux pour donner des formations adéquates.

1725 Donc, c'est vraiment quelque chose qui est important aussi : de donner des lieux de formation et de proposer des formations. Et, aussi, comme disait Kyle, un endroit où on peut accueillir le public et sensibiliser le public à tout ce qui a trait aux métiers d'art, au patrimoine immatériel que constituent tous les savoir-faire et tout ça. Et aussi, tout ce qui est conservation du patrimoine. Puis, aussi, avoir un lieu d'exposition qui soit permanent, aussi, et ce qu'on aime aussi comme idée, c'est d'avoir un espace d'expérimentation et pour les professionnels, comme les architectes, et même les ingénieurs où on peut mettre en œuvre des techniques, utiliser des matériaux, comme ça, faire des maquettes à l'échelle 1, c'est-à-dire grandeur nature et tout ça.

1735 Donc, ça, c'étaient les propositions et, donc, les objectifs, bien c'est sûr que ça reste la conservation du patrimoine, autant matériel que immatériel, la formation de la relève et aussi de reconnecter les métiers, les matériaux traditionnels à la construction moderne, mais aussi écoresponsable. Et puis, encore une fois, l'information du public.

LA PRÉSIDENTE :

1740 Ça va. Alors, je vous remercie. Monsieur Maquet, je comprends que vous travaillez la pierre, et vous, Monsieur Irving, le plâtre.

M. KYLE IRVING:

1745 Moi, je suis plâtrier traditionnel...

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

1750 **M. KYLE IRVING:**

Donc, je fais beaucoup de moulures et des rosaces.

LA PRÉSIDENTE :

1755 Oui, c'est ce que j'avais conclu. Je vous remercie de ces précisions. Vous, vous avez une proposition à la fois... vos propositions concernent à la fois des espaces d'ateliers... des emplacements plutôt pour les ateliers personnels suivants le métier ou l'artisanat et aussi des espaces communs à diverses fins de formation, d'exposition, ou d'expérimentation. Et vous
1760 indiquez, entre autres, que la nature de vos activités se... comment dit donc, se marie parfaitement à l'idée des zones tampons, d'ailleurs, dont je pense que le représentant du...

précédent mentionnait. On sait déjà que Espace vert et puis les Forges sont installés au carrefour 1000, Riverside qui est plus proche de la zone industrielle. Où situeriez-vous la zone tampon dans laquelle vos arts respectifs s'installeraient?

1765

M. KYLE IRVING:

Eh bien, je pense qu'on pourrait assez bien se voir pas loin des Forges parce qu'il y aurait vraiment des symbioses, là...

1770

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

1775

M. KYLE IRVING:

Donc, évidemment, un public qui va se déplacer pour se rendre aux Forges, puis on a parlé de l'importance d'avoir un meilleur transport en commun pour se rendre là. Bien, t'sais, quelqu'un qui s'intéresse, là, peut-être la Forge ne va pas faire pour leurs intérêts, mais ils vont découvrir d'autres métiers qui pourraient les intéresser.

1780

LA PRÉSIDENTE :

Est-ce qu'il y a d'autres emplacements? Parce que ce n'est pas certain qu'on puisse...

1785

M. KYLE IRVING:

Bien, à l'intérieur du carrefour, pour... comment dire? On a tellement peu d'options en ce moment qu'on serait heureux d'aller pas mal n'importe où. Mais c'est très vrai, t'sais, le problème de pérennité est flagrant, puis, comme on le disait dans le mémoire, il y a souvent un sous-investissement chronique parce que savoir que tu ne risques pas de pouvoir rester quelque part

1790

1795 pour plus que deux ou trois ans, t'sais, par exemple, Palex pourrait facilement utiliser une grue sur rails surélevés puis ne pourrait jamais s'installer ça où il est en ce moment. De façon semblable, moi, je pourrais utiliser un espace d'entreposage avec un fardier mécanique puis, évidemment, moi, où je suis installé en ce moment, je ne pourrais jamais utiliser ça.

LA PRÉSIDENTE :

O.K.

1800

M. KYLE IRVING:

Donc, la pérennité, pour nous, est plus importante, même si on réutiliserait un bâtiment qui existe ou si on avait à construire un bâtiment, entre guillemets, artisanal...

1805

LA PRÉSIDENTE :

O.K.

1810

M. KYLE IRVING:

Moderne.

M. ALEXANDRE MAQUET:

1815

Oui, on n'est pas attachés à un lieu en particulier.

LA PRÉSIDENTE :

1820

Oui, en fait, vous êtes attachés à la pérennité...

M. ALEXANDRE MAQUET:

Oui, c'est ça.

1825

LA PRÉSIDENTE :

Vous êtes susceptibles d'être déplacés aux aléas...

1830

M. KYLE IRVING:

Il faut dire... le projet est né de par ce besoin dans la communauté. Puis, on voyait que c'est un problème fondamental, en fait, qui va affecter largement la communauté pour les 10, 20 prochaines années.

1835

LA PRÉSIDENTE :

Oui.

1840

M. KYLE IRVING:

Évidemment, moi, étant jeune, je vois l'avantage d'investir maintenant parce qu'avec le développement immobilier au centre-ville, si on n'agit pas en ce moment, il y a de bonnes chances qu'on voie cette porte-là fermée...

1845

LA PRÉSIDENTE :

Se fermer.

1850

M. KYLE IRVING:

1855 Pour longtemps. Donc, on avait regardé beaucoup plus à l'ouest, en fait, le long du canal Lachine à l'origine et puis, évidemment, par la suite, on a découvert ce projet-là, donc...

LA PRÉSIDENTE :

1860 Question ?

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

Oui. Comment ça fonctionnerait?

1865 **M. KYLE IRVING:**

1870 Bien, je pense que ce qui est intéressant, c'est de la même manière que ces entreprises qui agissent dans ce secteur-là sont éparpillées, puis il y a une espèce de diaspora qui est très géographiquement disparate. L'idée de base, c'est de regrouper tout ensemble, puis on paye tous des loyers en ce moment. Dans le fond, si on nous offrait quelque chose qui nous permet d'investir comme il faut. Il y a des entreprises, parfois, très importantes qui payent un loyer important, dotées... d'avoir la possibilité de s'investir à long terme plutôt qu'à l'année, par exemple. Donc, on utiliserait le pouvoir de regrouper tous ces gens-là pour financer. Évidemment, en développant le projet, on a vu qu'il y avait d'autres acteurs qui seraient prêts et intéressés à
1875 utiliser l'espace. Donc, vous avez parlé de la distinction entre les ateliers individuels où pourraient travailler les artisans et les compagnies artisanales versus l'espace de...

LA PRÉSIDENTE :

1880 Communs.

M. KYLE IRVING:

1885 Versus l'espace des recherches et développement, là. Ça fait qu'il y a quand même, on pense, un loyer intéressant à aller chercher, évidemment, si on arrive à monter un projet avec dix compagnies qui ont déjà un historique de, parfois, dix ou vingt ans. T'sais, il y a un pouvoir là qui est peut-être différent que si on demandait la même chose d'un regroupement d'artistes individuels, par exemple.

1890 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

Est-ce que vous vous doteriez d'un conseil d'administration? Avez-vous... vous n'avez pas encore réfléchi à ça?

1895 **M. KYLE IRVING:**

On n'a pas étudié la forme, encore, dans le sens qu'on n'avait pas arrêté... on avait regardé le modèle coopératif ou peut-être, dans le fond, on peut apprendre aussi beaucoup du développement, par exemple, de l'organisme des Forges de Montréal, t'sais, qui a commencé essentiellement avec une petite industrie artisanale, puis qui s'est développée au fil du temps avec les besoins. Donc, on n'avait pas pris de décision, mais oui...

1900 **Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :**

1905 Mais, ça demeure dans le domaine privé, en fait. Ce que je comprends?

M. KYLE IRVING:

1910 Bien, on voit ça... comment dire? Il pourrait y avoir une espèce de modèle hybride parce que, comme on se disait, ça reste que ça va être les locataires vont fort probablement être des

compagnies privées ou des gens individuels qui agissent en privé. Et, dans ce sens-là, eux, ils peuvent financer les aires communes qu'ils utiliseraient et dont ils tireraient avantage.

1915 Donc, on est très intéressés par l'aspect communautaire, comme on le disait, t'sais, et aussi juste de façon plus terre à terre, pour nous, d'attirer le public va forcément, on l'espère, au fil des ans, attirer une main-d'œuvre qui va s'intéresser à ça. Comme on le disait, en ce moment, il n'y a aucun moyen pour les gens qui ne connaissent pas qu'il y a quelqu'un qui exerce mon métier de venir se joindre à moi pour que je trouve quelqu'un qui puisse travailler avec moi. Donc, de créer ce pont-là entre le public, c'est un investissement à long terme. Et, donc, oui, il y a un aspect communautaire et un aspect privé.

1920

Mme FRANCINE SIMARD, commissaire :

1925 Merci.

LA PRÉSIDENTE :

Question, pour ça?

1930 **M. DAVID HANNA, commissaire:**

Non, je saisis très bien votre problème et vos besoins. Merci beaucoup.

1935 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup.

M. DAVID HANNA, commissaire:

1940 C'est clair.